

ENDUIT BLANC ARMOURREFLECT

SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	Enduit blanc ArmourReflect
DÉNOMINATION COMMERCIALE	Enduit pour toiture
NUMÉROS DES PRODUITS	7870015
FAMILLE CHIMIQUE	Mélange
UTILISATION DU PRODUIT	Enduit pour toiture
FABRICANT/FOURNISSEUR	Les Industries IKO Ltée 71 Orenda Road Brampton (Ontario) L6W 1V8
SITE WEB	www.iko.com
TÉLÉPHONE D'URGENCE	CANUTEC: 1-613-996-6666 (information 24 heures seulement)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

MOT-INDICATEUR

MISE EN GARDE

SYMBOLE(S)



CLASSIFICATION

Liquides inflammatoires – Catégorie 4
Toxicité particulière pour un organe précis, Exposition unique
Irritation des voies respiratoires – Catégorie 3

MENTIONS DE DANGER

Liquide combustible
Peut causer une irritation des voies respiratoires

MISES EN GARDE

Tenir éloigné des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
Porter des gants de protection et une protection oculaire et faciale.
Éviter de respirer poussière, émanations, gaz, embruns, vapeurs et aérosol. En cas d'incendie, utiliser les agents d'extinction appropriés.
EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Communiquer avec un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
Entreposer dans un endroit adéquatement ventilé. Conserver au frais. Les contenants doivent être hermétiquement fermés.
Entreposer sous clé. Éliminer le contenu/le contenant conformément



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1172

ENDUIT BLANC ARMOURREFLECT

à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

NFPA Information non disponible

SIMD Information non disponible

SECTION 3 – COMPOSITION CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LES COMPOSANTS

NOM DU PRODUIT CHIMIQUE DANGEREUX	% (w/w)	NUMÉRO CAS
Naphta, fraction lourde hydrotraitée	35 - 45	64742-48-9
Parachlorobenzotrifluoride	15 - 25	98-56-6
Autres composants sous la limite à déclarer	50 - 70	*

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient n'est présent qui soit classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement et qui, par conséquent, nécessiterait de figurer dans la présente section.

*Désigne qu'une identité chimique spécifique et/ou pourcentage de composition est non divulgué (secret commercial).

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

INHALATION	Transporter la victime à l'air frais. Si elle respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si elle ne respire pas, lui administrer la respiration artificielle. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
INGESTION	Ne pas faire vomir. Communiquer immédiatement avec un médecin.
CONTACT CUTANÉ	Retirer les vêtements contaminés, se laver la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Si une irritation persiste, obtenir des soins médicaux.
CONTACT OCULAIRE	Rincer abondamment à grande eau pendant 15 minutes au moins, retirer les lentilles cornéennes. Si une irritation persiste, obtenir des soins médicaux.
SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES	Aucune donnée disponible
SOINS MÉDICAUX	Traiter selon les symptômes. Information à l'usage du médecin : communiquez avec votre centre antipoison pour d'autres instructions.

ENDUIT BLANC ARMOURREFLECT**SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**

AGENTS EXTINCTEURS	En cas d'incendie, utiliser du dioxyde de carbone, de la poudre extinctrice, ou de la mousse.
LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Les vapeurs accumulées peuvent s'enflammer et exploser. Tenir les sources d'inflammation, les flammes nues, etc. éloignées de ces émanations. Les contenants entreposés exposés aux flammes doivent être aspergés d'eau pour empêcher les hausses de pression. Éviter les jets d'eau directs qui peuvent favoriser la propagation des flammes. Se tenir éloigné des couvercles de contenants ayant été exposés à une chaleur intense ou à des flammes.
INFLAMMABILITÉ PROPRIÉTÉS :	Information non disponible
POINT D'ÉCLAIR	Information non disponible
ZONE D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR	Information non disponible
TEMPÉRATURE D'AUTO- INFLAMMATION	Information non disponible
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX	Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et trace d'oxydes de soufre et/ou d'azote
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE POUR LES POMPIERS	Un appareil respiratoire autonome doit être fournie aux pompiers qui combattent des incendies dans les bâtiments et les zones confinées.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, MESURES DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE	Maintenir à distance les personnes non indispensables. Isoler la zone dangereuse et en refuser l'entrée. Se tenir en amont, éviter les zones basses et ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Éteindre toute sources d'inflammation possible.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Information non disponible
GESTION DES DÉVERSEMENTS	Endiguer la zone afin de contenir le déversement. Nettoyer en absorbant le déversement à l'aide de sable, de terre ou de toute autre matière absorbante incombustible. Placer la matière absorbée dans un contenant lorsque cela s'applique. Empêcher que le produit et les eaux de nettoyage se déversent dans les systèmes d'aqueduc et les égouts. Endiguer bien en avant du déversement pour mise au rebut ultérieure.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1172

ENDUIT BLANC ARMOURREFLECT

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURE DE MANUTENTION

Porter un équipement de protection individuelle. Entreposer dans un endroit frais, adéquatement ventilé, à l'écart d'une chaleur excessive, d'étincelles et de flammes nues. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau et éviter de respirer les vapeurs lors de la manutention. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Mettre tout l'équipement à la terre. Ne pas manger, boire ou fumer dans les endroits où le matériau est utilisé. Garder les contenants bien fermés lorsque le produit n'est pas utilisé.

PRÉCAUTIONS LORS DE L'ENTREPOSAGE

Garder les contenants bien fermés lorsque le produit n'est pas utilisé. Entreposer dans un endroit frais et sec, à l'abri de matières incompatibles.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

APPELLATION CHIMIQUE	LIMITES D'EXPOSITION EN MILIEU DE TRAVAIL				
	ALBERTA	ONTARIO	COLOMBIE-BRITANNIQUE	OSHA	ACGIH
Information non disponible					

MESURES D'AMÉNAGEMENT

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du travailleur aux contaminants aéroportés.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROTECTION RESPIRATOIRE

Utiliser un appareil de protection respiratoire bien ajusté, alimenté en air ou à adduction d'air filtré, conforme aux normes de sécurité reconnues lorsqu'une évaluation des risques indique que c'est nécessaire. La sélection du respirateur doit être fondée sur des niveaux d'exposition connus ou anticipés, les dangers associés au produit et les limites de travail sécuritaire du respirateur sélectionné.

PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS

Protection des mains : en tout temps lors de la manutention de produits chimiques, porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques, conformes aux normes de sécurité reconnues, lorsqu'une évaluation des risques indique que c'est nécessaire.

Protection du corps : un équipement de protection individuelle pour le corps doit être sélectionné en fonction de la tâche devant être exécutée ainsi que des risques qui y sont associés, et doit être approuvé par un spécialiste avant la manutention du présent produit.

ENDUIT BLANC ARMOURREFLECT

Autre protection : les chaussures appropriées et toute mesure de protection de la peau additionnelle doivent être sélectionnées en fonction de la tâche à exécuter et les risques associés, et être approuvées par un spécialiste avant la manutention du présent produit.

PROTECTION DES YEUX Des lunettes de protection conformes aux normes de sécurité reconnues doivent être portées lorsqu'une évaluation des risques indique que c'est nécessaire pour éviter une exposition aux éclaboussures, aux brouillards, aux gaz ou aux poussières. En cas de contact possible, les lunettes de protection avec écrans latéraux doivent être portées, à moins que l'évaluation des risques indique la nécessité d'un degré de protection plus élevé.

MESURES D'HYGIÈNE Se laver à fond les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques et avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser la toilette, et à la fin de son quart de travail. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les stations de lavage oculaire et les douches d'urgence sont à proximité du poste de travail.

AUTRES CONTRÔLES Information non disponible

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE (ÉTAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.)	Liquide de différentes couleurs : blanc, noir, transparent, gris, argent
ODEUR	Hydrocarbure léger
SEUIL OLFACTIF	Information non disponible
pH	Information non disponible
POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION	Information non disponible
POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION	Information non disponible.
POINT D'ÉCLAIR	> 50°C (> 122°F)
TAUX D'ÉVAPORATION	Information non disponible
INFLAMMABILITÉ	Information non disponible.
LIMITES SUPÉRIEURES/ INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ/ D'EXPLOSIVITÉ	Information non disponible

ENDUIT BLANC ARMOURREFLECT

PRESSION DE VAPEUR	Information non disponible
DENSITÉ DE VAPEUR	Information non disponible
POIDS MOLÉCULAIRE	Information non disponible
SOLUBILITÉ(S)	Information non disponible
COEFFICIENT DE DISTRIBUTION : N-OCTANOL/EAU	Information non disponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Information non disponible
DENSITÉ RELATIVE	1,09
VISCOSITÉ	Information non disponible

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ :

STABILITÉ CHIMIQUE	Le matériau est stable dans les conditions d'utilisation d'entreposage et de manutention recommandées. Aucune donnée spécifique d'essai liée à la réactivité n'est disponible pour le présent produit.
CONDITIONS À ÉVITER	Maintenir à l'écart de la chaleur intense, des flammes nues et des étincelles. Éviter les conditions favorisant la formation excessive de brouillards et/ou de fumées.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts et acides forts
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone. Produit des oxydes de carbone lorsque brûlé.

SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ

Le mélange n'a pas été évalué dans son ensemble pour ses effets sur la santé. Les risques d'exposition énumérés sont établis en fonction des données sur la santé des composants individuels formant le mélange.

TOXICITÉ AIGUË/CHRONIQUE	Mélange. N'a pas été pleinement mis à l'essai.
CONDITIONS MÉDICALES EXISTANTES POUVANT ÊTRE AGGRAVÉES PAR	Mélange. N'a pas été pleinement mis à l'essai.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1172

ENDUIT BLANC ARMOURREFLECT

L'EXPOSITION

PRINCIPALE VOIE D'EXPOSITION Information non disponible

EFFETS SUR LA SANTÉ :

YEUX Mélange. N'a pas été pleinement mis à l'essai.

PEAU Mélange. N'a pas été pleinement mis à l'essai.

INHALATION Mélange. N'a pas été pleinement mis à l'essai.

INGESTION Mélange. N'a pas été pleinement mis à l'essai.

STOT (TOXICITÉ PARTICULIÈRE POUR UN ORGANE PRÉCIS) - EXPOSITION UNIQUE Mélange. N'a pas été pleinement mis à l'essai.

STOT (TOXICITÉ PARTICULIÈRE POUR UN ORGANE PRÉCIS) - EXPOSITION RÉPÉTÉE Mélange. N'a pas été pleinement mis à l'essai.

CANCÉROGÉNÉCITÉ Mélange. N'a pas été pleinement mis à l'essai.

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION :

DÉVELOPPEMENT DE LA PROGÉNITURE Mélange. N'a pas été pleinement mis à l'essai.

FONCTIONS SEXUELLES ET FERTILITÉ Mélange. N'a pas été pleinement mis à l'essai.

TÉRATOGENÉCITÉ Mélange. N'a pas été pleinement mis à l'essai.

MUTAGÉNÉCITÉ DES CELLULES GERMINALES Mélange. N'a pas été pleinement mis à l'essai.

SECTION 12 –INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ÉCOTOXICITÉ Information non disponible

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ Information non disponible

BIODÉGRADATION ET MOBILITÉ Aucune donnée n'est disponible.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION Aucune donnée n'est disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1172

ENDUIT BLANC ARMOURREFLECT

AUTRES EFFETS

Aucun effet significatif et danger critique connus

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

RECOMMANDATIONS SUR
L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

La génération de rebuts devrait être évitée ou réduite au minimum dans la mesure du possible. L'élimination du présent produit, les solutions et tout produit dérivé doivent être conformes en tout temps aux exigences législatives de la protection environnementale et de l'élimination des déchets ainsi qu'à celles de toute autorité régionale et locale. Faire éliminer les surplus et les produits non recyclables par un entrepreneur détenant un permis d'élimination. Les rebuts ne doivent pas être rejetés dans les égouts sans avoir été traités au préalable, à moins que ce rejet soit pleinement conforme aux exigences de toutes les autorités compétentes. Les emballages jetables doivent être recyclés. L'incinération ou l'enfouissement ne doivent être pris en compte que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ce matériau et son contenant doivent être mis au rebut de façon sécuritaire. Il se peut que les contenants ou les saches contiennent des résidus du produit. Éviter de disperser le matériau déversé dans le sol, les cours d'eau, les drains et les égouts.

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Renseignements spéciaux en matière d'expédition : le présent produit n'est pas un matériau dangereux selon la norme 49CFR lorsqu'il s'agit de transport intérieur par voie terrestre dans des conteneurs d'une capacité de 119 gallons ou moins.

Ces données ne s'appliquent qu'au transport routier intérieur. Le présent produit peut être réglementé différemment lorsqu'il est expédié à l'internationale ou dans d'autres types de conteneurs, ou encore, par un mode de transport autre que celui dont il est question dans la présente section.

SECTION 15 – RÉGLEMENTATIONS

TOXIC SUBSTANCE CONTROL
ACT (TSCA)

Les composants chimiques sont répertoriés dans l'Inventaire du TSCA.

LISTE INTÉRIEUR DES
SUBSTANCES / LISTE
EXTÉRIEURE DES
SUBSTANCES (LIS/LES)

Les composants chimiques sont répertoriée dans les LIS/LES.

SECTION 16 – AUTRE INFORMATION



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1172

ENDUIT BLANC ARMOURREFLECT

DATE DE RÉVISION DE LA
FDS (FICHE DE DONNÉES DE
SÉCURITÉ)

Le 3 avril 2020

REMPLECE LA FICHE
SIGNALÉTIQUE/DE DONNÉES
DE SÉCURITÉ EN DATE DU

23 janvier 2018

FDS PRÉPARÉE PAR

Service de santé, sécurité et environnement

INFORMATION GÉNÉRALE

1-888-766-2468

SITE WEB

www.iko.com

AUTRES INFORMATIONS/
DÉNÉGATIONS DE
RESPONSABILITÉ

Lire cette fiche de données de sécurité (FDS) avant la manutention ou la mise au rebut du présent produit.

L'information sur la sécurité du présent produit est fournie dans le but d'aider nos clients en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Nous avons pris les mesures raisonnables pour veiller à ce que les méthodes d'essai et les sources des données soient exactes et fiables; toutefois, nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne leur exactitude. Étant donné que les conditions et les méthodes de manutention et d'utilisation du présent produit sont hors de notre contrôle, nous ne pouvons en assumer la responsabilité et déclinons toute responsabilité pour les dommages découlant de ou présentant un lien avec la manutention, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination du présent produit.